

# Nouvelle norme de compétence



Mary Lou Gignac, MPA  
Registratrice et directrice générale

« Le Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition (PFPN) englobe les dix organismes provinciaux de réglementation (l'Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes), Les diététistes du Canada et 32 programmes d'enseignement et de formation pratique en diététique de tout le Canada. Il entreprend des projets dans des domaines d'intérêt commun pour assurer la sécurité et la qualité des services de diététique et l'avancement de la profession au Canada. »

L'Ordre des diététistes de l'Ontario a maintenant officiellement adopté les nouvelles compétences intégrées pour la formation et l'exercice de la diététique comme norme pour commencer à exercer en Ontario.

L'Ordre des diététistes de l'Ontario a maintenant officiellement adopté les nouvelles compétences intégrées pour la formation et l'exercice de la diététique (CIFED) comme norme pour commencer à exercer en Ontario. Ces normes marquent une étape de collaboration importante dans l'histoire de la diététique au Canada. Première initiative intersectorielle du Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition (PFPN), les CIFED ont été élaborées au fil d'un processus hautement collaboratif et itératif faisant entrer en jeu des Dt.P., des programmes de formation en diététique, Les diététistes du Canada et les dix organismes de réglementation des diététistes de tout le Canada.

Les CIFED énoncent des indicateurs de rendement pour chacune des 30 compétences professionnelles et présentent la vaste base de connaissances que les étudiants doivent acquérir pour posséder les compétences pratiques du niveau d'entrée dans la profession. Pour le moment, le document des CIFED est la description la plus complète des connaissances, des compétences et du jugement nécessaires pour exercer la diététique en toute sécurité et efficacement au Canada. C'est un outil dont les Dt.P. ainsi que les employeurs du Canada peuvent s'inspirer pour établir les descriptions de rôles et de postes ainsi que les outils d'évaluation du rendement et de la qualité.

Les nouvelles compétences ne changent pas l'exercice de la diététique au Canada mais elles prennent en compte les changements observés au niveau de l'entrée dans la profession dans toutes les régions du pays, surtout dans les domaines de l'exercice clinique et en santé des populations et publique. Elles clarifient également les connaissances, les compétences et le jugement nécessaires pour exercer de manière compétente. Les étudiants devront montrer qu'ils répondent aux indicateurs de rendement associés aux énoncés de compétence. Ces indicateurs seront à la base des évaluations dans trois domaines : programmes universitaires, programmes de formation pratique et Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada (EAPDC).

À l'automne, les nouvelles compétences seront intégrées dans les programmes d'enseignement et figureront dans le plan de l'EAPDC à partir de novembre 2014. L'agrément des programmes d'enseignement reposera également sur les CIFED à partir de 2014. Le document des CIFED se trouve sur le site Web du PFPN à <http://www.pdep.ca>.

L'Ordre des diététistes de l'Ontario remercie les milliers (littéralement) de Dt.P., de leurs contributions, ainsi que le PFPN pour son leadership dans la création de ce pilier important de la formation et de l'exercice de la diététique au Canada.